

PV n° 4 du 4 août 2020

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Les calendriers séniors D1, D2, D3 et D4 ont été transmis à tous les clubs par courriel. Merci de bien vouloir ouvrir vos boîtes mail et de procéder à la vérification des horaires.

Toute anomalie constatée devra faire l'objet d'un courriel à secretariat@district-foot-lot.fff.fr avec la boîte officielle du club.

COMMISSION DES COUPES

Tirage au sort du 1^{er} tour de la **Coupe BONDOUX** (9 matchs le 20 septembre prochain) et celui des **RESERVES** (2 matchs le 1^{er} novembre 2020) aura lieu le **MARDI 18 AOUT 2020** à **10 h 30** au siège du District.

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES LITIGES

Extrait PV Comex du 8 juillet 2020 :

.../....

Suspensions :

Le Comité Exécutif,

Rappelé que l'arrêt définitif des compétitions a généré une situation inéquitable entre d'une part les licenciés suspendus en nombre de matchs et d'autre part les licenciés faisant l'objet d'une suspension à temps,

Rappelé l'acceptation actée par le Comité Exécutif du 22 juin 2020 d'une proposition de conciliation relative à sa décision du 11 mai 2020 portant sur les suspensions à temps,

Annule ladite décision du 11 mai 2020,

Décide une dispense d'exécution de peine dans la limite de 3 matchs pour les suspensions fermes en matchs non encore entièrement purgées à ce jour,

Précise que la sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et qu'en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des trois matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités de purge habituelles de l'article 226 des Règlements Généraux.

Cette décision ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques.

A la suite de la décision du Comex ci-dessus, un courriel sera transmis à tous les clubs concernés ayant des joueurs en cours de suspension afin de leur établir un état sur les sanctions de leurs licenciés.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

STAGE CANDIDAT ARBITRE :

Une formation initiale en arbitrage aura lieu du vendredi 02 au dimanche 04 octobre 2020 au District du Lot de football à CAHORS.

Les inscriptions sont ouvertes aux clubs ou directement aux candidats arbitres ; pour ce faire, deux possibilités s'offrent à vous, soit :

- . par voie postale : Institut Régional de formation du Football d'Occitanie - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
- . par mail à formation@occitanie.fff.fr.

INFORMATIONS GENERALES

Feuille de match informatisée :

Attention, les clubs doivent penser à renouveler leurs identifiants ainsi que leurs mots de passe.

COMITE DIRECTEUR

COMITE DIRECTEUR DU 23/07/2020

Présents : Messieurs Serge Martin, Didier Breil, Michel Lasfargues, Jacques Barre, Daniel Sourzat, Didier Cugnac, Damien Hug, Floréal Barranco, Aubert Lamblin, Jean Luc Boyer, Mesdames Emma Francoual, Marie Laure Raynal ; Katia Pingué (par visioconférence).

Excusés : Messieurs Yves Abitteboul, Alain Beausoleil, Franck Pigeon et Mesdames Karine Chatain et Claudine Vermande.

Assiste : Monsieur Vincent Genries.

Invité : Monsieur Robert Navarre.

-
- ✓ Validation du PV du dernier compte rendu du Comité Directeur du 23/05/2020 à l'unanimité des présents.
 - ✓
 - ✓ MM Robert Navarre et Vincent Genries ne participent à aucun vote lors de la séance.
 - ✓ Nouvelles administratives de la Fédération Française de Football : suite aux grosses difficultés des clubs face à la crise sanitaire, la FFF a pris la décision d'aider tous les clubs (annulation des animations prévues) :
 - Fédération 7 € / licence
 - Ligue 2 € / licence
 - District 1 € / licence
- Au total les clubs qui en ont fait la demande auprès de la FFF recevront donc 10 € / licence. Au niveau du District du Lot tous les clubs en ont fait la demande et tous sont en règle financièrement.
- Le District du Lot a réalisé une action supplémentaire : les frais d'engagement ont été offerts cette année (cf vote lors du Comité Directeur du 23/05/2020).
- ✓ Championnat séniors : les poules sont validées. Les calendriers seront publiés à la mi-août. Cette saison, il y a 1 équipe en plus (Touzac/Malbec) cependant, le club de Teyssieu se met en sommeil. A la suite du non engagement du Psv d'Olt 3, le club de Salviac accède en D3.
 - ✓ Validation des ententes:
 - Cahors /Psv d'Olt pour le jeu à 11 (U14 à U19)
 - ☞ Vote à 13 membres : 11 voix pour et 2 abstentions
 - Quercy Blanc / Saint Paul de Loubressac / Lalbenque / Causse Sud en U15
 - ☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

- Quercy Blanc / Saint Paul de Loubressac / Lalbenque en U17
☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité
- Causse Limargue / Elan Marivalois en U15 et U17
☞ Vote à 13 membres : 12 voix pour et 1 abstention
- Quercy Blanc / Lalbenque en Féminines séniors
☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité
- ✓ Fusion entre le club de Causse Sud sénior et école de Foot
☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité
- ✓ Validation de la mise en place de la nouvelle Commission Départementale des Arbitres :
Le président Serge Martin fait la présentation de M. Robert Navarre qui prend la suite de la présidence de M. Didier Cugnac.
Le président du District fait lecture du PV de la réunion de CDA du 3 juillet 2020 dans lequel est fait mention des nouvelles attributions et des nouveaux membres.

Composition de la nouvelle CDA :

- **Président** : Robert NAVARRE,
- **Vice-Président** : Damien HUG,
- **Désignations** : Thomas LEMEURLAY,
- **Formation** : Damien HUG, Robin HINGRAND,
- **Contrôle** : Damien HUG,
- **Représentant des clubs** : Gilles CAPELLE,
- **Tutorat** : Dominique LOUIS, Patrick GOUSSET,
- **Secrétaire** : Robin HINGRAND,
- **Représentant des éducateurs** : Franck PIGEON,
- **Représentante de l'arbitrage au féminin** : Fanny VAYSSIERES,
- **Validateurs des rapports des observateurs** : Robert NAVARRE, Damien HUG, Robin HINGRAND,
- **Arbitrage Futsal** : Benjamin SORBET,
- **Représentants de la CDA au statut de l'arbitrage** : Patrick GOUSSET, Dominique LOUIS, Robert NAVARRE,
- **Représentant au Comité Directeur** :
Didier CUNIAC.

M. Robert Navarre prend la parole afin de se présenter aux membres du comité directeur.
Puis il annonce clairement son objectif : fédérer et rendre plus fluide les relations entre les différents intervenants du football lotois.

- Validation pour mise en place et au travail immédiat
☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité
- ✓ Délégués.
MM Gérard Miazek et Francisco Domingues demandent l'autorisation de candidater en tant que délégués.
☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

✓ Statut des éducateurs : garde t'on le principe actuel des sanctions financières pour les clubs non en règles (à savoir application de l'amende financière et dans le cas où le club se met en conformité avant le mois d'avril de la saison en cours, le club est remboursé) ou application directe de l'amende financière sans remboursement possible ?

☞ Vote à 13 membres 7 voix pour garder le système actuel et 6 voix contre.

✓ Club Bégoux loisirs : ce club ne possède que des licences dites « loisirs » et ne participera pas pour la saison aux championnats du District.

Cependant, un club affilié à la FFF doit s'acquitter de la cotisation annuelle (d'un montant de 250 euros - cf règlement intérieur du District). Le District propose un dégrèvement du montant de la cotisation.

Proposition du montant minoré : 125 euros.

Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

✓ Féminines : les séniors joueront à 11.

Le règlement des championnats doit être prochainement transmis à la Ligue d'Occitanie.

✓ U15 – U17.

Le règlement des championnats doit être prochainement envoyé à la Ligue d'Occitanie.

✓ U13 : le conseil de Ligue demande un championnat avec une phase d'accession obligatoire et le permis de conduire devient un critère pour l'accession.

✓ Informations diverses :

▪ Le Challenge du FairPlay pour la saison 2019/2020 est annulé.

Il faudra qu'un membre du Comité Directeur assure le relais sur ce challenge.

▪ La section Foot de Martel ferme car le professeur de sport référent s'en va.

Pour le moment seule reste la section à Jeanne d'Arc Figeac (Collège et Lycée).

▪ Commission des Litiges : un rappel des sanctions avec suspension à purger sera envoyé à chaque club avant le début de la saison.

▪ Les arrêtés municipaux : les arrêtés municipaux doivent parvenir au district le vendredi avant 16 h 00.

✓ Intervention de M. Vincent Genries – CTD - DAP :

Constations de la situation et sensibilisation à la reprise qui est pleine d'incertitude.

Un guide pour la mise en place de la reprise existe et un nouveau doit bientôt paraître pour aider les clubs.

▪ Foot féminin : commission à structurer, mais un projet sur 4 ans a été réfléchi : offre de pratique en interne c'est-à-dire strictement lotoise.

Cependant pour atteindre cet objectif, il faut ouvrir les offres de pratiques.

- Proposition : regrouper les catégories U14-U15 et U16

☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

- Proposition : U17 et 1 joueuse U16 autorisation de jeu en séniors

☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

- Proposition : arrêt de la mixité saison 2022-2023 à partir des U9

Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

▪ Pratique jeunes :

- Proposition : nouvelle organisation catégorie U15 – U17

☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

- Proposition : catégorie U17 : autoriser des U18 à jouer en D2

☞ Vote à 13 membres : accord à l'unanimité

- Foot Loisirs séniors : 2 journées y seront consacrées (Futsal, Foot à 8, Foot en marchant...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le Président,
S. MARTIN

La Secrétaire,
M.L. RAYNAL